



**Discours de Monsieur le Ministre de l'Aide à la Jeunesse, Rachid
MADRANE**

Inauguration du service Andenn'AMO

Jeudi 31 août 2018 à 10h00

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

C'est un grand honneur et un grand bonheur pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette inauguration.

Je ne vous le cache pas, c'est pour moi une première: c'est en effet le premier service AMO que j'inaugure depuis ma prise de fonction en tant que Ministre de l'Aide à la Jeunesse.

Il était temps, mais ne croyez pas que j'ai attendu ce jour pour agir dans le champ de la prévention en aide à la jeunesse.

En effet, dès le début de mon mandat, j'ai indiqué clairement que je voulais mettre la priorité sur la prévention et donc, notamment sur les services AMO.

Cette priorité s'est concrétisée de deux façons.

D'abord sur le plan législatif.

Dans le tout récent Code de la Prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la Protection de la Jeunesse, qui remplacera dès le 1^{er} janvier prochain l'actuel décret de l'Aide à la Jeunesse, le livre de la Prévention tient une place importante, très importante même.

Ce nouveau Code remet clairement la prévention au centre des dispositifs de l'Aide à l'enfance. Ce n'était pas le cas dans le décret de l'Aide à la Jeunesse du 4 mars 1991, ça l'est aujourd'hui dans ce nouveau Code.

Parmi les modifications significatives qui concernent la prévention, j'aimerais mettre en évidence la nouvelle possibilité qui est désormais offerte aux services AMO de pouvoir travailler avec des jeunes dont l'âge pourra aller jusqu'à 22 ans.

Ce changement était pour moi une évidence afin que la loi corresponde au mieux aux évolutions de notre société.

C'est encore sur le plan législatif qu'en concertation, avec les représentants patronaux et syndicaux, l'arrêté spécifique pour les services AMO a été retravaillé et reprecisé en accentuant nettement le fait d'aller vers les jeunes en dehors des heures scolaires.

La priorité à la prévention s'est également concrétisée sur le plan budgétaire par de nouveaux investissements importants dans ce secteur grâce à un refinancement de l'Aide à la Jeunesse comme celle-ci n'en avait plus connu depuis près de 40 ans.

Grâce à ce refinancement, j'ai pu octroyer un nouvel emploi à chacun des 80 services AMO.

J'ai également pu lancer une opération offrant de nouveaux moyens aux services AMO qui menaient des actions en travail social de rue, qui allaient à la rencontre des jeunes dans l'espace public.

C'est l'opération « Hors Les Murs », plus couramment appelée « Opération HLM ». Plus de 40 services sur les 80 existants ont pu en profiter.

Cette opération a été en quelques sortes un laboratoire et les résultats obtenus m'ont incité à, dorénavant, offrir la possibilité aux services AMO qui réalisent du travail social de rue de disposer de moyens complémentaires pour ce faire.

Nous voici maintenant en fin de législature et il ne manquait plus qu'une chose pour concrétiser cette priorisation à la prévention: l'agrément de nouveaux services AMO là où il en manquait.

Grâce à votre initiative, c'est aujourd'hui chose faite. Je dis grâce à vous car un Ministre ne peut rien si son action ne rencontre pas celle des acteurs de terrain.

Je vous remercie donc vivement pour cette concrétisation au bénéfice des jeunes et des familles.

En outre, l'arrivée d'Andenn'AMO dans le paysage de l'Aide à la jeunesse répond à un manque manifeste; une ville comme Andenne se devait évidemment de disposer d'un tel service. Ne serait-ce que par sa taille et le nombre de jeunes qui y vivent ou la fréquentent, notamment via les écoles, mais aussi par sa situation géographique.

Sur la Province de Namur il existe actuellement 9 services AMO : à Namur, à Dinant, à Couvin, à Ciney, à Florennes, à Gembloux et à Sambreville. A la lecture de cette liste, j'ai presque envie de dire: cherchez l'erreur...

Avec plus de 27.000 habitants, ce qui en fait l'une des 3 plus grosses entités de la Province, Andenne était jusqu'à aujourd'hui indubitablement lésée sur ce plan.

Je remercie donc les initiateurs de ce projet : Madame Carine JANSEN, la Présidente, qui a apporté toute son énergie et son expérience dans le domaine de l'action sociale, mais aussi la Ville d'Andenne, qui dès le début, par l'entremise notamment de son 1^{er} citoyen et Bourgmestre, mon ami Claude Eerdekens, a marqué son soutien et manifesté ses encouragements à l'aboutissement de cette belle initiative.

Je tiens à remercier également la Régie des Sport d'Andenne d'avoir permis au service de s'établir dans ce magnifique bâtiment.

Et, je tiens bien entendu à féliciter et à souhaiter bonne chance aux travailleurs du service Andenn'AMO. C'est sur vos épaules désormais que repose la réussite de ce projet, la transformation de l'essai en quelques sortes.

En lisant le projet éducatif de votre service, une chose apparaît clairement ; les travailleurs d'Andenn'AMO ne seront pas du style à rester assis derrière leur bureau dans des horaires confortables à attendre le chaland. Comme d'autres services AMO, vous avez choisi d'aller à la rencontre des jeunes en vous rendant dans l'espace public et je vous en félicite !

C'est donc à vous de jouer maintenant. Je vous dis encore bonne chance et surtout longue vie à Andenn'AMO

Merci de votre attention